

Introduction

Bénédicte GERARD*

L'analyse d'une population à l'échelon des communes ou parties de communes (communauté urbaine, communauté de communes, agglomération, commune, infra-communal) pose d'autres problèmes que celle de la population nationale. Le démographe est confronté à des contraintes de sources et de méthodes spécifiques à l'échelon du territoire qu'il étudie.

La mise en place récente du recensement rénové accentue les difficultés. Jusqu'en 1999, un recensement exhaustif de la population était organisé au cours de chaque décennie environ. Cette opération permettait d'obtenir une photographie de la population française d'une grande précision, même à une échelle fine du territoire. Depuis 2004, l'INSEE effectue une collecte annuelle, mais non exhaustive de la population, dont l'imprécision et la non simultanéité rendent plus problématique encore toute analyse démographique et sociale de la population à un échelon local.

De quelles autres sources d'information dispose le démographe pour faire face à cette nouvelle situation, avec quelles modalités d'accès et quels problèmes méthodologiques ? Le colloque « Connaissance des populations locales : apports de la démographie »⁽¹⁾ a été l'occasion de donner des éléments de réponse à ces questions. Notre intérêt s'est porté sur des thèmes-clés de la démographie locale (dynamiques et projections de population, mobilité des populations, ségrégation socio-démographique et spatiale...), sur les sources utiles à la démographie locale (recensements, état civil, fichiers administratifs...) et sur les problèmes de méthode liés à ces sources (couverture, renseignements offerts, apports et limites des méthodes d'analyse démographique traditionnelles et spécifiques). Ce premier ouvrage de la collection

* Centre d'Etudes et de Recherches en Sciences Sociales, UFR des Sciences Sociales Pratiques Sociales et Développement, Université Marc Bloch de Strasbourg

(1) Cette manifestation, organisée par le Centre de Recherches et d'Etudes en Sciences Sociales de l'Université Marc Bloch, a eu lieu à Strasbourg le 22 novembre 2007.

« Dynamique des populations locales » rassemble des textes qui développent et prolongent des communications présentées lors de cette journée.

Les projections de population constituent un bon exemple des difficultés particulières qui existent quand on travaille à des échelles territoriales réduites. La dynamique d'une population dépend de deux mouvements : le mouvement naturel et le mouvement migratoire. Or plus le territoire est petit, plus le rôle joué par le mouvement migratoire est prépondérant. Comme le souligne Alfred Dittgen dans son article, au niveau national, une projection qui se base sur les tendances du mouvement naturel et du mouvement migratoire peut conduire à des résultats relativement prédictifs. Il n'en est pas de même au niveau régional, et plus encore local : l'importance des flux migratoires dans le renouvellement de la population exige pour réaliser toute démarche prospective la prise en considération des facteurs non démographiques qui les influencent. Alfred Dittgen montre ainsi à partir d'exemples frappants comment l'évolution de l'habitat conditionne l'évolution démographique locale. Christophe Bergouignan décompose le rôle déterminant des migrations comme le résultat d'un ensemble complexe de phénomènes : évolution des parcours de vie au fil des générations, politiques sociales, éducatives et d'aménagement du territoire, navettes quotidiennes et réseaux de transports, structure du parc de logements et programmes locaux d'habitat.

Comment tenir compte des différents facteurs et intégrer la mobilité résidentielle dans des projections de population ? Il n'existe pas « une » démarche pour répondre à ces difficultés. En fonction des données disponibles et des objectifs poursuivis, plusieurs approches peuvent être mises en œuvre. Christophe Bergouignan propose précisément dans un premier article, une revue critique des types de méthodes qui peuvent être mobilisés par les démographes dans le cadre de projections de population à forte mobilité résidentielle. Il les classe en trois types : les « simulations immobilières », les « projections autonomes » et les « projections liées ». Les projections « autonomes » et les projections « liées » sont deux formes de la méthode de projections dite « des composantes ». Elles se distinguent l'une de l'autre par une utilisation différente des indices de migration. La « simulation immobilière » intègre quant à elle la problématique du logement, et selon les cas, repose ou non, sur une projection par la méthode des composantes.

Dans un second article, Christophe Bergouignan retrace plus concrètement les contours de l'utilisation des projections « autonomes » et « liées » par leur mise en œuvre pratique. Il démontre la plus grande cohérence théorique des « projections liées », qui se fondent sur la prise en compte des échanges migratoires entre les territoires. Les « projections autonomes » traitent chaque territoire indépendamment de ceux avec lesquels il échange des individus et peuvent dans certains cas conduire à des résultats absurdes. A l'échelon local fin, il recommande l'utilisation des « projections liées » comme support d'une « simulation immobilière » ou d'une démarche prospective plus qualitative.

Selon la classification de Christophe Bergouignan, les travaux prospectifs menés par Alfred Dittgen appartiennent au groupe des « simulations immobilières ». La problématique du logement est en effet au cœur des projections locales qu'il a réalisées sur les villes nouvelles de la région parisienne et pour la ville de Paris. Les évolutions de la structure du parc de logements et de la manière d'occuper les logements par la population sont intégrées à des projections réalisées à partir de la méthode « des composantes », mais ici adaptées à chacune des situations, pour tenir compte par exemple de la population des résidences supplémentaires, de l'évolution de la taille des ménages et du turn-over dans les logements. Plus simples à mettre en œuvre sur le plan technique, cette démarche qui se base sur la capacité d'un territoire à générer une dynamique de population indépendamment des mouvements de population des autres territoires avec lesquels il « échange » nécessairement des individus, s'avère dans les cas proposés très performante.

Le travail sur le peuplement des grands ensembles d'habitation de l'agglomération strasbourgeoise pour la période 1968 à 1999, témoigne aussi de l'importance des migrations résidentielles dans la dynamique de la population à un échelon fin du territoire, et de leur influence sur les structures socio-démographiques des populations. Pour tous les recensements de 1968 à 1999, la population de chaque grand ensemble - ou parties de grands ensembles qui relèvent de bailleurs différents ou de programmes de logements en accession à la propriété - a été reconstituée dans des limites géographiques constantes dans le temps, à partir des îlots (et parfois même des immeubles). Cette reconstitution permet de disposer d'entités géographiques stables dans le temps, condition *sine qua non* à toute analyse de renouvellement de la

population. Cette démarche apporte de la finesse à l'analyse : elle montre, d'une part, que la diversité des situations est plus importante que ne le suggère la seule comparaison des grands ensembles, chacun pris d'un seul tenant, et, d'autre part, que de fortes disparités existent au sein d'un même grand ensemble.

Alors que le travail que j'ai mené sur les grands ensembles d'habitation traite de l'évolution de la composition de la population de zones territoriales définies *a priori*, celui de Bernard Aubry part des individus et s'intéresse aux « territoires sociaux » à partir de l'analyse du voisinage. Des indicateurs de mesure de « l'entre soi » sont créés pour « exprimer sur un territoire la plus ou moins grande propension des individus à vivre les uns à côté des autres ». Cette approche renversée est originale et complémentaire de la précédente : ici, ce sont les individus, par leur proximité sociale, qui définiraient le quartier, et non l'inverse. Il serait d'ailleurs intéressant de mobiliser ces deux approches pour un même quartier. On recoupe en effet une interrogation classique en sociologie : est-ce que ce sont les individus qui définissent leur environnement ou bien le territoire est-il le vecteur initial de ségrégation sociale ?

Ces deux articles soulèvent aussi la question de la connaissance possible d'une population sur le long terme (1968-1999), à l'aide des recensements de population produits par l'INSEE. Les difficultés et les limites sont nombreuses en raison de la discontinuité de l'information produite et de l'obligation d'utiliser des données au sondage. Le nombre et la définition des variables évoluent au cours des recensements ; les informations disponibles à l'exhaustif et les méthodes de sondage varient aussi. L'utilisation de données au sondage s'avère d'autant plus problématique que l'échelon territorial étudié est fin. Le travail de Bernard Aubry montre tout l'intérêt d'utiliser le fichier historique des recensements qu'il a élaboré - « le fichier Saphir » - pour pallier en partie à la discontinuité de l'information produite.

Les travaux évoqués ci-dessus ont tous pour source principale les recensements de population exhaustifs menés jusqu'en 1999. Le recensement rénové introduit de nouvelles difficultés aux démographes qui travaillent sur cette source.

Les problèmes liés à l'utilisation de petits effectifs et du sondage s'accroissent. Par exemple, l'utilisation de la méthode des « projections

liées » exige selon Christophe Bergouignan d'être effectuée sur un ensemble de territoires comportant au moins 50 000 personnes, pour des raisons de signification statistique. En effet, cette méthode suppose de disposer des flux migratoires par âge et par sexe entre tous les territoires. Autre exemple analogue : les indicateurs de « l'entre soi », créés par Bernard Aubry, doivent être basés sur un nombre suffisant de grappes de deux logements voisins disposant des modalités du caractère étudié. Condition qui pourrait ne pas être remplie si le territoire étudié n'est pas assez grand. Par ailleurs, l'utilisation de fichiers au sondage présente des inconvénients : « Tout d'abord, le voisin n'est pas exactement le ménage d'à-côté (L + 1), mais le ménage situé à (L + 4), ce qui n'est pas bien grave quand on limite les investigations à des zones où les immeubles collectifs sont nombreux, mais qui peut poser des problèmes plus sérieux localement. En second lieu, le fait que l'on ne puisse retenir qu'un logement sur quatre crée une incertitude aléatoire qui n'est pas sans nuire à la fiabilité des résultats ». Quelle peut être l'application de ces indicateurs à partir des recensements rénovés compte tenu des modes de sondage adoptés ?

Enfin, la connaissance de l'échelon infra-urbain est également mise à mal par l'introduction du recensement rénové. La plus petite unité géographique de productions de données - l'îlot - a dû être abandonnée par l'INSEE. La reconstitution, à l'échelon infra-urbain, d'ensembles de population qui ne correspondent pas aux quartiers INSEE sera désormais difficile à réaliser. De plus, les démographes se demandent si les informations fournies par le recensement rénové sur les découpages infra-urbains maintenus - les quartiers IRIS et les zones relevant de la politiques de la ville - permettront d'avoir une image suffisamment nette de la structure par âge et sexe de ces populations.

L'enjeu est de taille car sans structure par âge, il n'y a pas de connaissance possible des migrations par âge. Couplés aux données d'état civil (naissances et décès par âge) les recensements exhaustifs permettent une mesure des mouvements migratoires d'un territoire par le calcul des soldes migratoires par âge entre chaque recensement. L'information sur le lieu de résidence au premier janvier du recensement précédent autorise la décomposition du solde migratoire en « entrants » et en « sortants », et ceci en théorie à toutes les échelles du territoire. A un échelon infra-urbain, le travail est plus délicat mais réalisable. La modalité de réponse « même logement » à la question sur le lieu de

résidence antérieur fournit tous les changements de résidence depuis 1975. Les données d'état civil peuvent être domiciliées. A défaut de la disponibilité de décès par âge pour la période intercensitaire, il est permis d'utiliser des tables de mortalité pour obtenir un résultat approché. Procédure qui oblige d'être prudent quant à l'estimation des migrations aux âges élevés, mais qui reste correcte aux âges de faible mortalité. Avec le recensement rénové, cette démarche ne sera pas toujours possible. D'où la nécessité pour le démographe de se tourner vers d'autres sources, notamment les données administratives.

C'est précisément ce qu'ont fait Jean-François Léger et Jean-Yves Raulot dans le but de mesurer les mouvements migratoires qui affectent la population scolaire de la commune de Villeurbanne. A partir de l'appariement de fichiers scolaires « anonymisés », ils proposent une analyse longitudinale des parcours scolaires dans la commune. La construction d'un fichier des fratries à partir du fichier individuel permet d'estimer la mobilité résidentielle à partir des migrations scolaires. Le bilan est pour le moment contrasté. Ce type d'approche inédite permet de proposer des mesures actualisées des flux migratoires des fratries, qui se révèlent intéressantes dans le cadre des exercices de prospectives scolaires menées par la ville. Mais de part le caractère très spécifique de la population étudiée, il est encore difficile de proposer des estimations pour l'ensemble de la population locale.

Pour aller plus loin, il paraît indispensable de mutualiser des sources statistiques administratives relatives à plusieurs sous-populations afin de reconstituer (ou plutôt d'approcher), par appariement, l'ensemble de la population d'un territoire donné. Techniquement, les procédures d'appariement sécurisé assurent dorénavant le respect de l'anonymat des personnes. Benoît Riandey montre bien les garanties éthiques offertes par les méthodes récemment développées. Il souligne aussi de manière convaincante tout l'intérêt de ces outils pour l'étude des populations locales.

En fait, l'idéal vers lequel tout démographe travaillant sur la question des dynamiques des populations locales souhaiterait tendre est l'utilisation conjointe des sources administratives et des données plus classiques du recensement. Il y aurait en effet beaucoup à gagner à renforcer les échanges entre les informations recueillies par l'INSEE et celles produites par les administrations, qu'elles soient locales,

régionales ou nationales. L'expérience conduite par Jean-Luc Lipatz constitue précisément une excellente illustration de l'intérêt qu'il y a à mutualiser des données d'origines diverses. A partir de la mise en œuvre d'une méthode originale, il parvient à assurer une complémentarité entre les données du recensement et celles provenant de source administrative. De cette manière sont produits des indicateurs à l'échelle infra-communale. Il s'agit là d'un bel exemple de la richesse des démarches méthodologiques stimulées par le caractère réduit des territoires étudiés par la démographie locale.

Pour conclure, reste à évoquer une difficulté majeure, celle de l'accès aux sources, encore difficile pour le chercheur. Nous espérons que les textes proposés dans cet ouvrage sensibiliseront les responsables des institutions locales et nationales de l'intérêt d'exploiter les données qu'elles détiennent pour une meilleure connaissance des populations locales.